



Mémorandum pour la Marche de Protestation du 23 Mars 2024, à Ottawa, à la Colline Parlementaire du Canada

À l'Attention des Autorités Canadiennes et du Public,

Nous, membres de la Communauté Congolaise de la Région de la Capitale du Canada (CCRCC) et de diverses organisations partenaires, sommes rassemblés en ce 23 mars 2024. Nous tenons à exprimer notre inquiétude profonde et à sensibiliser tant l'opinion publique que les autorités canadiennes à la situation critique en République Démocratique du Congo (RDC).

Confrontée à une violence sans précédent, exacerbée par les agressions du Rwanda, la RDC fait face à une crise humanitaire et sécuritaire majeure. Cette situation alarmante a causé d'innombrables pertes humaines et a forcé plus de cinq millions de personnes à fuir leurs foyers.

Dans ce contexte, nous appelons le gouvernement canadien et la communauté internationale à prendre des mesures concrètes et immédiates :

1. **Reconnaissance de l'urgence** : Prendre conscience de la gravité de la situation en RDC, marquée par des violations flagrantes des droits humains et une instabilité croissante.
2. **Soutien humanitaire accru** : Intensifier l'aide humanitaire pour subvenir aux besoins des déplacés et des victimes du conflit, en priorisant l'accès aux soins médicaux, à l'eau potable et à l'éducation.
3. **Engagement diplomatique** : Mobiliser les canaux diplomatiques pour influencer toutes les parties concernées vers un cessez-le-feu durable et la recherche d'une solution pacifique.
4. **Justice pour les Victimes** : Appuyer les démarches internationales visant à juger les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

5. **Assistance à la reconstruction** : Contribuer activement aux efforts de reconstruction et de réconciliation en RDC, avec un accent particulier sur le renforcement des infrastructures de base et des institutions démocratiques.

6. **Aide à l'équipement militaire** : Fournir une assistance technique et matérielle pour permettre à la RDC de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté, dans le respect du droit international.

7. **Création d'un groupe de travail mixte** : Établir un groupe de travail composé de membres de la communauté congolaise et de représentants canadiens pour explorer les meilleures avenues d'intervention du Canada. Ce groupe travaillera à établir un plan d'action stratégique, tenant compte des spécificités du contexte congolais et des capacités d'intervention canadiennes.

Par ce mémorandum, nous sollicitons une action urgente et concertée de la part du Canada. Nous sommes convaincus que le Canada, fidèle à son engagement envers les principes de paix et de justice internationales, saura apporter une contribution significative à la résolution de cette crise.

Nous sommes prêts à collaborer étroitement avec les autorités canadiennes et les organisations internationales pour faciliter cet engagement et œuvrer ensemble vers un avenir pacifique et stable pour la RDC.

Respectueusement,



Raymond Kashiba

Président de la Communauté Congolaise de la Région de la Capitale du Canada (CCRCC) et voix représentative de la diaspora congolaise au Canada

ccrcc.ca@gmail.com / (343) 883-9984 extension 130

CC :

- Ministère des Affaires étrangères, Canada
- Ambassade de la République Démocratique du Congo au Canada
- Organisations internationales de droits de l'homme